

Salary Competition Program Conditions Générales

Les présentes conditions générales (les "**Conditions Générales du programme**") régissent la relation entre vous (le "**Client**") et AION Bank SA/NV (la "**Banque**" ou "**Aion**"), dans le cadre du Salary Competition Program (le "**Programme**").

Le Programme est proposé dans le cadre des Conditions Générales de la Banque pour les Clients Particuliers avec Abonnement Premium et Light, telles qu'approuvées par le Client (les "**Conditions générales**"). Sauf disposition contraire dans les CG du Programme, tout terme commençant par une majuscule a la même signification que celle prévue dans les Conditions Générales. En cas de divergence entre les CG du Programme et les Conditions Générales, les CG du programme prévaudront.

1. Qui est Aion Bank ?

Aion Bank SA (la "Banque" ou "Aion") est une institution de crédit, supervisée par la Banque Nationale de Belgique, constituée en société anonyme de droit belge, ayant son siège social Avenue de la Toison d'Or 26/28, 1050 Bruxelles, Belgique et enregistrée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0403.199.306.

Elle est ci-après dénommée la "**Banque**" ou "**Aion**".

2. Qu'est-ce que le Salary Competition Program ?

Le Programme permet aux Clients Particuliers de la Banque avec Abonnement Premium et Light qui remplissent les conditions d'éligibilité de participer à un concours afin de remporter un iPhone pendant la période du Programme et sous certaines conditions.

3. Quel est l'avantage ?

L'avantage prend la forme d'un bonus ("**Bonus**") qui est un cadeau unique consistant en un iPhone 12 remis dans les 14 jours à la fin de la Période du Programme par la Banque au sein de la Banque ou envoyé par la poste si le client gagnant le demande. Seul un gagnant remplissant les conditions d'éligibilité et fournissant les meilleures réponses dans le formulaire peut remporter le Bonus. Les clients ne peuvent recevoir qu'un (1) seul Bonus dans le cadre du Programme.

4. Qui est éligible pour cet Avantage ?

Pour bénéficier de ce Bonus, le Client doit remplir les conditions d'éligibilité suivantes ("**Conditions d'éligibilité**") :

- a. être une personne physique (consommateur),
- b. être âgé d'au moins 18 ans ;
- c. Rester Membre Premium ou Light d'Aion pendant au moins 2 mois à la fin de la Période du Programme ;
- d. avoir accepté les Conditions Générales du Programme ;
- e. s'être connecté à l'application de la Banque pendant la période du Programme ;
- f. ne pas avoir déjà gagné un Bonus dans le cadre du Programme ;
- g. ne pas être en infraction avec les Conditions Générales ;
- h. Être en ordre de paiement des frais d'abonnement ;
- i. Recevoir son salaire sur le compte personnel pour la première fois pendant la période du Programme et utiliser son compte en conséquence ;
- j. Être un client Premium ou Light pour une période d'au moins 2 mois ;
- k. Avoir un salaire versé en paiement unique d'au moins €1.300 ;
- l. Remplir les questions du formulaire du concours salarial.

5. Combien de temps le Programme SCP est-il disponible ?

Le Programme est ouvert aux clients répondant aux conditions d'éligibilité et profitant de l'offre du Salary Competition Program du 13 septembre 2021 au 31 septembre 2021 ("**Période du Programme**").

6. Y a-t-il autre chose que je devrais savoir ?

6.1. La Banque peut modifier unilatéralement les présentes Conditions Générales du Programme dans les mêmes conditions que celles prévues dans les Conditions Générales.

6.2. Vos données seront traitées conformément à notre politique de protection de la vie privée, qui peut être consultée ici : <https://aion.eu/be-fr/politique-de-confidentialite>